



Je soussigné (e) :

Adresse d'origine :

Adresse destination :

> DEMANDE D'ADMISSION EXCEPTIONNELLE EN FRANCHISE

En sollicitant l'admission en franchise des marchandises reprises à l'inventaire ci-joint, déclare :

- Que j'ai pris connaissance des interdictions figurant aux articles 2 à 10 du règlement (CEE) N° 918/83 du 28 Mars 1983 aux termes duquel les objets admis en franchise ne peuvent :
 - A) Etre utilisés à d'autres usages que ceux pour lesquels la franchise est accordée
 - B) Etre cédés ou prêtés à titre gratuit ou onéreux pendant un délai d'un an, compte à partir de la date d'enregistrement de la déclaration d'importation, sans avoir acquitté les droits et taxes en vigueur au moment de la cession ou du prêt.
 - C) Que ces marchandises qui sont ma propriété depuis plus de 12 mois, sont destinées à mon usage personnel

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à.....

Le

SIGNATURE CLIENT

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSFERTS - ARCHIVAGE - GARDE MEUBLES - BOX EN LIBRE ACCÈS

1, avenue Leonard de Vinci - 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE - international@rberton.com - www.rberton.com

SARL au capital de 80 000 € - R.C. Orléans 2002 B127 - Siret 440 855 120 00042 - APE 4942Z

N° de TVA intracommunautaire : FR 54 440 855 120

